



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 26 mai 2022 — N° 62

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner la performance de l'Harmonie des Patriotes de Beauharnois au Festival des harmonies et orchestres symphoniques.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Magaly Demers pour avoir sauvé la vie d'un homme.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Atelier 19.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de saluer le courage, la résilience et la générosité de M. Luc Bisailon.

26 mai 2022

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner la visite à l'Assemblée nationale de Mme Órfhlaith Begley, membre de la Chambre des communes britannique.

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gordon Bain, entrepreneur et philanthrope.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de féliciter Mme Viviane Richard, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de L'Amicale des personnes handicapées physiques de l'Outaouais.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club Lions Québec-Nord inc.

À 9 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

26 mai 2022

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Roberge, ministre de l'Éducation, dépose :

Le plan stratégique 2019-2023 du ministère de l'Éducation – mise à jour de mars 2022.

(Dépôt n° 594-20220526)

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 avril 2022 par M. Rousselle (Vimont) concernant la préservation du Boisé d'Auteuil à Laval;

(Dépôt n° 595-20220526)

La réponse à la question écrite n° 88 concernant la construction de logements abordables dans la circonscription de Sainte-Marie–Saint-Jacques et le pourcentage de ceux-ci pouvant bénéficier du programme Supplément au loyer, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 14 avril 2022 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

(Dépôt n° 596-20220526)

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 846 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance de la COVID longue comme maladie pouvant mener à l'invalidité.

(Dépôt n° 597-20220526)

26 mai 2022

M. Rousselle (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 128 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une garderie supplémentaire à Vimont pour les employés de l'hôpital et du CISSS.

(Dépôt n° 598-20220526)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 197 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'octroi de 10 jours de congé rémunérés pour les victimes de violence conjugale;

(Dépôt n° 599-20220526)

L'extrait d'une pétition, signée par 306 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le contrôle des îlots de chaleur du quartier Centre-Sud de Montréal;

(Dépôt n° 600-20220526)

L'extrait d'une pétition, signée par 5 618 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le respect des droits des locataires des résidences privées pour aînés.

(Dépôt n° 601-20220526)

M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 456 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un moratoire sur tout développement de la Forêt Fairview.

(Dépôt n° 602-20220526)

26 mai 2022

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 132 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant la reconnaissance de la COVID longue comme maladie pouvant mener
à l'invalidité.

(Dépôt n° 603-20220526)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 115 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant le contrôle des îlots de chaleur du quartier Centre-Sud de Montréal.

(Dépôt n° 604-20220526)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), conjointement avec
M. Tanguay (LaFontaine), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey),
M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard),
présente une motion concernant le versement d'une aide d'urgence aux apiculteurs; cette
motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 mai 2022

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la mobilisation de syndicats de professeurs de cégeps en faveur de l'application des dispositions de la Charte de la langue française au niveau collégial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Rouleau, ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, conjointement avec M. Benjamin (Viau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le décès de M. Claude Provencher, architecte primé, cofondateur du cabinet Provencher_Roy et chevalier de l'Ordre national du Québec;

QU'elle se rappelle sa détermination vouée à la reconnaissance du statut professionnel du métier au Québec;

QU'elle reconnaisse son apport inestimable à l'environnement bâti de Montréal;

QU'elle souligne son profond sens de l'engagement, la passion ambitieuse qu'il porta à son métier et son rôle de concepteur principal dans de nombreuses réalisations devenues emblématiques de la Métropole, dont :

Le Centre du commerce mondial
Le Pavillon J.-A. Desève pour l'Université du Québec à Montréal
Le pavillon Claire et Marc Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal
Le Plan de développement du Technopôle Angus
L'agrandissement du Centre Hospitalier Universitaire de Sainte-Justine
La réfection de la Tour de Montréal
Le nouveau pont Samuel-De-Champlain
L'Îlot Balmoral

26 mai 2022

QUE l'Assemblée nationale salue l'apport inestimable de M. Provencher à son enceinte avec la création de son nouveau pavillon d'accueil;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches;

Enfin, qu'elle invite ses membres à observer une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Picard, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant l'accès aux médecins de famille; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales au Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire;

26 mai 2022

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives;
 - la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 206, Loi concernant l'Association du Transport Aérien International.
-

M. Picard, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Vérificateur général du Québec au sujet de son rapport annuel de gestion 2020-2021 et ses engagements financiers; puis en séance publique afin d'entendre le Vérificateur général du Québec ; enfin, en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions et recommandations de la Commission.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 34, Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 34 est adopté.

26 mai 2022

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 34 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 mai 2022, sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 11, Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne et à améliorer la gestion de cette offre (*titre modifié*), soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire, ainsi que les amendements présentés par M. Marissal (Rosemont).

Les amendements sont déclarés recevables, à l'exception de ceux introduisant de nouveaux articles 6.2 puisqu'ils concernent des éléments qui ne sont pas abordés par le projet de loi.

Après débat, les amendements de M. Marissal (Rosemont) sont rejetés.

Le rapport est mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

26 mai 2022

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le protecteur national de l'élève.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le protecteur national de l'élève.

Le débat terminé, le rapport est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 31 mai 2022, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 17, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 31 mai 2022, à 13 h 40.

26 mai 2022

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 26 mai 2022, à 14 h 05, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 22 Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions

Le Président

FRANÇOIS PARADIS